

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 485)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 303

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 10 SEXIES

Supprimer les alinéas 5 à 7.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement a pour objet de supprimer les gages de l'article 10 sexies.